

USAGERS, CONTRIBUABLES, VOTRE SERVICE PUBLIC EST EN DANGER !

Aujourd'hui, vous vous présentez à un centre des finances publiques pour avoir des renseignements. Or, ce service de proximité est en danger au motif de réduction de la dépense publique (alors que la fraude fiscale est estimée à 100 milliards d'euros par an). En effet, le gouvernement veut «désintoxiquer» l'usager du guichet afin de supprimer des effectifs.

Ce sont encore plus de 2130 emplois qui seront supprimés en 2019 dans notre administration.

En Indre et Loire, 200 emplois ont été supprimés en 10 ans, auxquels s'ajoutent 12 nouvelles suppressions pour 2019, réduisant les effectifs à 757 agents.

Quelles conséquences ?

Pour vous :

Des files d'attente qui s'allongent notamment durant la mise en place du Prélèvement à la source, la campagne Impôt sur le Revenu, les périodes des avis de taxe d'habitation et de taxe foncière. Faute de personnel, vous avez des difficultés à nous joindre par téléphone, vous êtes confrontés à une écoute et une disponibilité qui se réduisent. Vous êtes renvoyés sur des centres distants ou on vous demande de prendre un rendez-vous...alors que les difficultés économiques et sociales sont là.

La remise en cause de l'égalité de traitement entre les usagers pour ceux qui n'ont pas accès à internet et qui ne peuvent pas se déplacer. L'administration veut obliger tous les contribuables à déposer leurs déclarations et à payer par internet. Cela pose de nombreuses questions d'accès, d'assistance, de confidentialité, de sécurité des données personnelles.

Un accueil toujours très important :

- Plus de 16 millions de personnes à nos guichets - Plus de 8 millions d'appels téléphoniques
- Plus de 600 trésoreries ont fermé depuis 2002 !
- Dans l'Indre et Loire, 12 trésoreries ont fermé depuis 2002.

Pour nous :

La disparition de trésoreries de proximité et le transfert de services à Tours réduit l'accès au service public et à l'égalité de traitement des citoyens sur l'ensemble du territoire.

Développement à outrance de l'e-administration : télé-déclaration obligatoire, télé-paiement obligatoire, télé-correction, mise en place du Prélèvement à la source, ainsi que des centres d'appels téléphoniques dépersonnalisés.

Des conditions de travail dégradées
Une pression toujours constante et un sentiment de ne pas aller au fond des dossiers et du conseil

Les citoyens ont besoin des agents des services publics dans le contexte économique et social dégradé qu'ils subissent et la mise en place du prélèvement à la source qui suscite de nombreuses interrogations. Présenté comme une simplification, le prélèvement à la source est en fait compliqué et injuste. C'est pourquoi nous exigeons le maintien des services publics de proximité qui répond à un besoin légitime de nos concitoyens.

ENSEMBLE, DÉFENDONS LE SERVICE PUBLIC !